

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de :

Audience publique du BAPE

**Commentaire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement**

par

Suzanne Baril

Mercredi, le 21 octobre, 2020

Note : les références seront fournies sur demande.

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour Messieurs,

Mon nom est Suzanne Baril. Je demeure à ville de Laval au Québec et je me suis sentie interpellée par l'annonce du projet GNL (*nous ne pouvons pas le laisser se réaliser*).

Je suis grandement préoccupée par le projet de la compagnie GNL-Québec puisque cette réalisation indiquerait que nous ne sommes pas prêt.e.s à s'impliquer définitivement vers un avenir vert. **L'urgence climatique demande l'arrêt immédiat de tels projets polluants.** Les impacts négatifs sont nombreux. Veut-on laisser ce genre d'héritage aux jeunes générations et celles à venir ? J'ai honte de mon Québec qui ose même considérer la réalisation d'un tel projet que je qualifierais de rétrograde et de... fossile ! **Sommes-nous à ce point aveugles et inconscient.e.s ? J'espère que NON. Son acceptation serait comme injecter délibérément du poison dans notre environnement !**

La réalisation de ce projet aurait un **impact négatif certain sur l'environnement et la qualité de vie** sachant que cela entraînerait l'équivalent, en émission en GES, d'environ de 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes parce qu'il y aurait **émission de 50 mégatonnes de GES/an** (*en considérant le cycle complet à partir de l'extraction jusqu'à la combustion*). **Est-ce cela que l'on veut ? Définitivement : NON !**

La production dans l'ouest du Canada pour le gaz seulement **annulerait en une seule année les efforts que le Québec a faits depuis 1990** en ce qui concerne la réduction des GES. **Est-ce cela que l'on veut ? Définitivement : NON !**

Quelle est **la plus grande richesse d'une personne ? L'argent ? Définitivement : NON ! C'est la santé.** Sachant

que la fracturation hydraulique accroît les cas de leucémie, de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes, selon l'ACME, il faut tuer dans l'œuf la réalisation du projet GNL.

Cette **A**ssociation **c**anadienne des **m**édecins pour l'**e**nvironnement réclame d'ailleurs un moratoire sur la fracturation hydraulique. La source des gaz en provenance de l'Alberta est à 100 % hydrauliques pour ce projet. **Pensons-nous à la santé humaine avec ce projet ?**

Définitivement : NON ! Et celle de la faune ?

Définitivement : NON !

Et ici au Québec ?

Avons-nous pensé au **respect des bélugas (espèce menacée) ? Définitivement : Non.** Il reste à peine 900 bélugas dans les eaux du Québec. La population décline sans cesse depuis les années 2000 et ces cétacés sont même en voie de disparition suite à un taux de mortalité très élevé.

Sommes-nous la seule race (humaine) pour laquelle nous devons se soucier ? Définitivement : NON ! Il faut se soucier de la biodiversité également.

Pour la survie des bélugas, selon plusieurs scientifiques, il faut absolument limiter le trafic maritime car le bruit est, entre autres, critique pour cette espèce. Alors qu'avec la réalisation hypothétique du projet GNL, c'est le contraire qui est prévu : soit 400 passages additionnels de méthaniers annuellement dans le Fiord et le fleuve en plus des autres navires marchands additionnels **La réalisation du projet GNL aiderait-elle la protection d'une espèce en voie de disparition ? Définitivement : NON !** Tout à l'opposé, cela occasionnerait 5 fois plus de bruit dans les eaux avoisinantes et 5 fois plus de périodes de bruits intenses.

Parlons argent maintenant : trop souvent le nerf de la guerre au détriment d'autres aspects importants... Quels sont les frais potentiels reliés aux maladies qui seraient générés par ce projet ? Je n'en ai pas la réponse, mais cela n'empêche pas que c'est un point non négligeable à considérer et à

quantifier. Il est temps de regarder l'économie aussi sous l'aspect des **coûts que l'inaction** pour la protection de l'environnement **engendre**. Les coûts des maladies en font partie. J'ai déjà abordé la santé plus haut, donc examinons un autre aspect : **le tourisme** en est un autre. Le Fjord et le fleuve sont des joyaux du Québec. Les gens à travers le monde viennent visiter cette région et se promener sur ces cours d'eau. En sera-t-il ainsi s'il y avait des multitudes de méthaniers et navires commerciaux ? J'en doute fort. Les activités nautiques et touristiques ainsi que la pêche blanche dans le Fjord seraient affectées négativement par la présence de méthaniers. C'est tout le secteur touristique qui en subirait les conséquences. **Il est grand temps de considérer la richesse des paysages sauvages de cette région comme un patrimoine inestimable.** Au Québec, peut-on jouir de notre belle nature reconnue de par le monde et arrêter de la massacrer. La perte de cet environnement (car ce serait le cas) serait incommensurable au niveau patrimonial ! Et cela pour un bon bout de temps ! Qu'en est-il aussi du **parc marin du Saguenay–Saint-Laurent** qui est une **aire marine protégée** située à l'embouchure du fjord de la rivière Saguenay, au Québec. Un patrimoine naturel faisant partie du **réseau mondial des réserves de la biosphère** !!! Protégé de quoi ? **Pour cette seule raison, l'ensemble de la réserve de la biosphère doit être dotée d'une politique de gestion concourant aux objectifs de développement durable selon l'UNESCO. Impossible de parler de développement durable compatible au projet GNL. Impossible !**

Quelles seront les **retombées économiques pour le Québec ? Faibles** – « La vaste majorité des promoteurs et promotrices sont des États-Unis et le gaz proviendrait de l'Alberta. Les possibles investisseur.se.s du projet sont installé.e.s dans des paradis fiscaux, et les retombées fiscales pour le Québec sont minimales : "il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différent.e.s investisseur.se.s du projet pourrait avoisiner 5 %. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales

bilatérales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résident.e.s canadien.ne.s, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9 %". Voir l'étude de l'IRIS sur la structure financière du projet GNL-Québec pour plus de détails. » Nonobstant ces faits, ce projet reste inacceptable !

Je m'oppose aussi **au projet de la compagnie GNL-Québec** car, en plus, **il divise la population à travers le Québec**. Plusieurs se sont prononcés contre : 150 scientifiques, 127 universitaires et 40 économistes ont publié en sa défaveur ; 250 médecins et professionnel.le.s de la santé, de nombreux groupes communautaires, écologistes, ainsi que des associations étudiantes sont mobilisées sur le terrain, en plus d'une pétition contre le projet de 85 000 noms.

En terminant, selon moi, les investissements au Québec doivent dorénavant être faits intelligemment en considérant en priorité les impacts sur environnement et la santé intégrale des gens. Nos décisions doivent aller au-delà de l'immédiat et du monétaire inconscient : soyons vigilants et préparons dès maintenant un **avenir VERT**.

Nous vivons actuellement une crise sanitaire qui mobilise beaucoup l'attention, mais il ne faut surtout pas oublier la **crise climatique** qui pénalise déjà plusieurs personnes. Les coûts de l'inaction environnementale croient actuellement de façon fulgurante... Ils sont considérés souvent comme invisibles, mais ils sont tout de même présents. Finalement, l'énergie fossile et la protection de l'environnement sont totalement incompatibles !!!

NON à GNL.

Suzanne Baril
Citoyenne du Québec